

Résidence « Le Verger »

Avenue des Poiriers 11 – 1180 Rolle

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Table des matières

Nb : Le numéro qui précède chaque intitulé de travaux correspond au numéro de CFC y relatif.

0. GENERALITES.....	5
1. TRAVAUX PREPARATOIRES.....	5
10. RELEVÉ, ETUDES GEOTECHNIQUES.....	5
101. RELEVÉS.....	5
102. ETUDES GEOTECHNIQUES.....	5
103. ETUDE DES EAUX SOUTERRAINES.....	5
104. RESEAUX EXISTANTS.....	5
11. DEBLAIEMENTS, PREPARATION DU TERRAIN.....	5
111. DEFRICHAGE.....	5
112. DEMOLITION.....	6
12. PROTECTIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA PARCELLE.....	6
121. PROTECTION D'OUVRAGES EXISTANTS.....	6
122. AMENAGEMENTS PROVISOIRES.....	6
13. INSTALLATIONS DE CHANTIER EN COMMUN.....	6
135. INSTALLATIONS PROVISOIRES.....	6
15. ADAPTATION DES RESEAUX ET CONDUITES EXISTANTES.....	7
17. FONDATIONS SPECIALES.....	7
171. PIEUX.....	7
172. ENCEINTE DE FOUILLES.....	7
173. ETAYAGE.....	7
175. ETANCHEMENT DES OUVRAGES ENTERRES.....	7
176. EPUISEMENT DES EAUX.....	7
2. BATIMENT.....	8
20. EXCAVATION.....	8
201. FOUILLES EN PLEINE MASSE / TERRASSEMENT.....	8
21. GROS-ŒUVRE 1.....	8
211. TRAVAUX DE L'ENTREPRISE DE MAÇONNERIE.....	8
211.0. Installation de chantier.....	8
211.1. Echafaudages.....	8
211.4. Canalisations.....	8
211.5. Béton armé.....	8
211.6. Maçonnerie.....	9
212. ELEMENTS PREFABRIQUES EN BETON.....	9
214. CONSTRUCTION EN BOIS.....	9
214.1. Charpente.....	9
214.6. Sous-toiture, isolation, étanchéité.....	9
22. GROS-ŒUVRE 2.....	10
221. FENETRES ET PORTES FENETRES.....	10
221.2. Fenêtres et portes fenêtres en PVC/Aluminium.....	10
222. FERBLANTERIE.....	10
223. PROTECTION CONTRE LA FOUDRE.....	10
224. COUVERTURE.....	11
224.0. Couverture.....	11
224.2. Vitrages des toits en pentes.....	11

225.	ETANCHEITE ET ISOLATIONS SPECIALES.....	11
225.2.	Isolation spéciale.....	11
225.3.	Etanchéité.....	11
225.4.	Revêtements coupe-feu.....	12
226.	CREPISSAGE DE FAÇADES.....	12
226.1.	Isolation crépie.....	12
228.	FERMETURE EXTERIEURES MOBILES, PROTECTION CONTRE LE SOLEIL.....	12
228.2.	Stores à lamelles.....	12
23.	INSTALLATION ELECTRIQUE.....	12
231.	APPAREILS A COURANT FORT.....	12
231.51.	Panneaux photovoltaïques.....	13
232.	INSTALLATIONS A COURANT FORT.....	13
232.1.	Mise à terre.....	13
232.2.	Support de câbles.....	13
232.3.	Lignes principales.....	13
232.4.	Eclairage et prises.....	13
233.	LUSTRIERIE.....	17
236.	INSTALLATIONS A COURANT FAIBLE.....	17
236.1.	Installations de téléphone et fibre optique.....	17
236.2.	Interphone-portier.....	17
236.3.	Installation de réception radio-TV.....	17
239.	DIVERS.....	17
24.	CHAUFFAGE, VENTILATION.....	17
242.	PRODUCTION DE CHALEUR.....	17
242.0.	Forages pour géothermie.....	18
242.1.	Pompe à chaleur.....	18
242.2.	Chauffe-eau et accumulateur.....	18
242.4.	Groupes de distribution.....	18
243.	DISTRIBUTION DE CHALEUR.....	18
243.2.	Chauffage de sol :.....	18
243.4.	Compteurs de chaleur.....	19
243.5.	Lecture à distance.....	19
244.	INSTALLATION DE VENTILATION.....	19
247.	INSTALLATIONS SPECIALES.....	19
247.0.	Traitement de l'eau de chauffage.....	19
247.3.	Récupération d'énergie.....	19
247.4.	Ventilation d'abris PC.....	20
248.	ISOLATION.....	20
248.1.	Isolation production de chaleur.....	20
248.2.	Isolation distribution de chaleur.....	20
25.	INSTALLATIONS SANITAIRES.....	20
251.	APPAREILS SANITAIRES COURANTS.....	20
252.	ADOUCCISSEUR D'EAU GENERAL.....	21
254.	TUYAUTERIE SANITAIRE.....	22
254.0.	Introduction.....	22
254.01.	Nourrice générale.....	22
254.02.	Installation d'arrosage.....	22
254.04.	Raccordement chauffe-eau.....	22
254.05.	Distribution principale eau froide, Eau chaude.....	22
254.06.	Dérivation d'eau froide et d'eau chaude.....	23
254.07.	Circulation d'eau chaude.....	23

254.08. Compteur d'eau froide et d'eau chaude.....	23
254.20. Collecteur eaux usées extérieur.....	23
254.21. Collecteur EU intérieur principal apparent.....	23
254.22. Collecteur EU intérieur intermédiaire apparent.....	23
254.23. Eaux claires.....	23
254.24. Pompage eau usée.....	24
254.25. Colonne de chute EU.....	24
Incendie.....	24
255. ISOLATION D'INSTALLATIONS SANITAIRES.....	24
256. UNITES AVEC INSTALLATIONS SANITAIRES INCORPOREES.....	24
258. AGENCEMENT DE CUISINES.....	24
259. INSTALLATIONS PROVISOIRES.....	25
26. INSTALLATIONS DE TRANSPORT.....	25
261. ASCENSEUR.....	25
27. AMENAGEMENTS INTERIEURS 1.....	25
271. PLATRIERIE.....	25
271.0. Enduits sur parois et plafonds.....	25
271.1. Cloisons et habillages en plâtrerie.....	26
272. OUVRAGES METALLIQUES.....	26
272.1. Eléments métalliques pré-confectionnés.....	26
272.2. Serrurerie.....	27
272.4. Eléments pré-confectionnés pour Abri PC.....	27
273. MENUISERIE.....	27
273.0. Portes intérieures en bois.....	27
273.1. Armoires murales d'entrée.....	27
275. SYSTEMES DE VERROUILLAGE.....	27
28. AMENAGEMENTS INTERIEURS 2.....	28
281. REVETEMENT DE SOLS – CHAPES.....	28
281.0. Chapes flottantes.....	28
281.2. Revêtement en matière synthétique.....	28
281.6. Carrelage.....	28
281.7. Parquet.....	28
281.9 Plinthes.....	28
282. REVETEMENT DE PAROI.....	29
282.4. Revêtement de parois en céramique.....	29
283. FAUX-PLAFONDS.....	29
283.2. Panneaux de plâtre.....	29
285. TRAITEMENT DES SURFACES.....	29
285.1. Peinture.....	29
286. ASSECHEMENT DU BATIMENT.....	30
287. NETTOYAGE.....	30
288. MODIFICATIONS.....	30
<u>4. AMENAGEMENTS EXTERIEURS.....</u>	<u>31</u>
42. JARDINS.....	31
421. JARDINAGE.....	31
422. CLOTURES.....	31
424. PLACES DE JEUX.....	31
<u>DIRECTIVES POUR L'ACQUEREUR.....</u>	<u>32</u>

0. GENERALITES

Le projet consiste en la construction d'un immeuble en PPE comprenant 1 cage d'escaliers regroupant 11 appartements et un sous-sol qui abrite : les parkings, les locaux techniques, le local poussettes, les caves, l'abri PC et le local vélos.

La parcelle concernée se situe à l'Avenue des Poiriers n°11, parcelle 103 de la Commune de Rolle.

Toutes les procédures de modifications ou de choix dans le cadre de la PPE seront définies dans le contrat d'Entreprise Générale (EG).

Le projet répond aux normes SIA en vigueur, au permis de construire, au standard énergétique Minergie ainsi qu'aux normes acoustiques PPE accrues.

NB : La Direction des Travaux (DT) se réserve le droit de faire toute adaptation nécessaire selon préconisations des spécialistes.

1. TRAVAUX PREPARATOIRES

10. RELEVÉ, ETUDES GEOTECHNIQUES

101. Relevés

Relevé par le géomètre des niveaux du terrain, des circulations, des conduites aériennes et souterraines, des arbres et autres ouvrages se trouvant sur les parcelles impactées par le projet.

102. Etudes géotechniques

Réalisation de 3 sondages pour évaluer la nature du terrain, les couches qui le composent.

103. Etude des eaux souterraines

Sondages pour évaluer le contexte hydrogéologique, définition des mesures constructives permettant de garantir la circulation des eaux souterraines.

104. Réseaux existants

Suppression des anciens raccordements ou réseaux.

11. DEBLAIEMENTS, PREPARATION DU TERRAIN

111. Défrichage

Signalisation des travaux.

Abattage des arbres de la parcelle, selon plan et autorisations d'abattage.

112. Démolition

Démolition de la maison actuelle, y compris toutes autres constructions présentes sur site (grillages, portails, etc.)

Prestations y.c. désamiantage établi par une entreprise certifiée, selon rapport de Bâti-Conseils n°1910-5441.

Dégazage et évacuation de la citerne à mazout.

Préparation et démolition, tri des matériaux selon normes, et évacuation.

Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art et aux normes SIA, ainsi qu'aux dispositions légales fédérales, cantonales et communales.

12. PROTECTIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA PARCELLE

121. Protection d'ouvrages existants

Prestations inhérentes à la protection des routes et fonds voisins

Création, aménagement et entretien des accès au chantier y compris signalisations.

Entretien et nettoyage des voies publiques aux abords du chantier, remise en état de celle-ci à la fin des travaux si nécessaire et selon responsabilités.

Aménagement et entretien d'aires de stockage, de dépôts et de lavage.

Éclairage provisoire dans le cas où les éclairages existants doivent être supprimés ou modifiés.

122. Aménagements provisoires

Installation de clôtures de chantier en palissade hauteur 2 m sur le pourtour du chantier ainsi qu'un portail d'accès pour véhicules.

13. INSTALLATIONS DE CHANTIER EN COMMUN

135. Installations provisoires

Canalisations

Raccordement des canalisations du chantier, soit évacuation des eaux de surfaces, fouilles, eaux usées, fosse de pompage conformément aux prescriptions des conditions générales du permis de construire et aux besoins du chantier.

Installations électriques

Raccordement électrique aux installations provisoires de chantier, avec prises et éclairage suffisant à l'ensemble du chantier (intérieur / extérieur et sur tous les niveaux) y compris compteurs séparés.

Eau

Conduites provisoires d'alimentation du chantier à partir du réseau existant.

Zone de déchetterie

Mise en place d'une aire de déchetterie, bennes pour le tri des déchets selon directives cantonales pendant toute la durée du chantier, y compris location, évacuation et taxes de décharge.

15. ADAPTATION DES RESEAUX ET CONDUITES EXISTANTES

Déconnexion et suppression des raccordements en énergie existants (Eau, électricité).
Evacuation eaux usées et eaux claires en gravitaire
Exécution par des fouilles en tranchées pour raccordement aux canalisations existantes en système séparatif communal.

17. FONDATIONS SPECIALES

Travaux spéciaux selon nécessité et recommandations des mandataires.
Selon étude géotechnique et de l'ingénieur civil ou tout autre mandataire spécialisé.

171. Pieux

Construction de pieux en béton armé selon préconisations de l'ingénieur géotechnicien.

172. Enceinte de fouilles

Exécutée selon préconisations de l'ingénieur géotechnicien.

173. Etayage

Exécuté selon préconisations de l'ingénieur géotechnicien.

175. Etanchement des ouvrages enterrés

Cuvelage du sous-sol : Système d'étanchéité avec matériaux Sikka pour béton étanche à l'eau.
Système cuve jaune.
Travaux d'étanchéité avec membrane à base de FPO SikkaProof A-12 (pour radier et murs enterrés)

176. Epuisement des eaux

Pompage des eaux souterraines durant le chantier. Procédé de surverse et filtres Wellpoint.

2. BATIMENT

20. EXCAVATION

201. Fouilles en pleine masse / Terrassement

Engins nécessaires au terrassement

Décapage de la terre végétale et mise en dépôt provisoire sur la parcelle ou chargement en véhicules

Excavation, évacuation des matériaux à la décharge

Fourniture et pose de géotextiles avec fonctions de séparation et/ou filtration

Fourniture et pose de géo-synthétiques avec fonction de renforcement

Exécution de talus et de plates-formes lors de la construction de remblais ou de travaux de remblayage exécutés à la machine.

21. GROS-ŒUVRE 1

211. Travaux de l'entreprise de maçonnerie

211.0. Installation de chantier

Installation de chantier nécessaire à l'exécution des travaux du présent descriptif.

211.1. Echafaudages

Montage et démontage d'échafaudages sur la périphérie des bâtiments pour l'exécution des travaux de gros-œuvre et de second œuvre

211.4. Canalisations

Canalisations enrobées en béton maigre ou boulets

Conduites enterrées eaux claires en PVC

Canalisations eaux usées extérieures en PE soudé, par l'entreprise sanitaire car situées dans la nappe phréatique

Evacuation des eaux pluviales dans le réseau d'eaux claires

Nettoyage des conduites en fin de chantier

211.5. Béton armé

Sauf indication contraire, la granulométrie sera conforme aux valeurs indiquées dans la norme SN EN 12620. De manière générale, les éléments bétonnés seront soigneusement ébarbés, rhabillés et nettoyés, prêts pour les autres corps de métier. Rhabillage soigné des nids de gravier, des fixations de banches ou autre, selon nécessité.

Armatures (selon calculs de l'ingénieur civil)

Types d'acier selon norme SIA 262

Consoles isolantes Acier inoxydable 100 %

Coupure d'isolation thermique en laine de roche ép. 80 mm.

Radier en béton armé, finitions de la surface à l'hélicoptère (lisse type vacuum) surface finie

Dalle sur sous-sol (emprise bâtiment) : dalle BA + isolation + chape + finition

Dalle sur sous-sol (hors emprise bâtiment) : Dalle BA + étanchéité + gravier + pavé drainant

Dalle des étages : dalle BA + isolation + chape+ finition

Murs extérieurs contre terre : BA + étanchéité + delta MS + brique filtrante

Murs de façades

En BA +isolation périphérique +crépis

Tunnel de sortie d'abri PC en béton coulé sur place + étanchéité extérieure

211.6. Maçonnerie

Maçonnerie en plots de ciment épaisseurs 12 cm, joints passés au sac, pour les séparations non-porteuses en sous-sol

212. Eléments préfabriqués en béton

Escaliers préfabriqués, fourniture d'escaliers (y compris consoles isolantes, goujons phonique, appuis néoprène etc.).

Panneaux à simple voile, en béton préfabriqué, pour 2 murs de la gaine d'ascenseur.

Piliers du parking sous-sol en béton centrifugé de section rectangulaire.

Mortier de scellement type Emaco pour piliers préfabriqués du parking

214. Construction en bois

214.1. Charpente

Ossature bois de charpente en sapin épicéa équarri, faîtage + chevrons porteurs

Traitement préventif fongicide, insecticide par imprégnation incolore

Certaines pièces porteuses restent partiellement apparentes

214.6. Sous-toiture, isolation, étanchéité

Pare-vapeur type siga Majpel 5, isolation type Isolfloc épaisseur 32 cm selon bilan thermique, étanchéité de type Siga Majcoat 350 joints soudés

22. GROS-ŒUVRE 2

221. Fenêtres et portes fenêtres

221.2. Fenêtres et portes fenêtres en PVC/Aluminium

Profilés

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC/Aluminium, teinte à définir selon DT.

Verre

Fenêtre avec triple vitrage et joints d'étanchéité selon besoin thermique en vigueur
Coefficient du verre 0.6W/m²K (selon EN673 et exigences Minergie) et du cadre 1.20 W/m²K

Les parties coulissantes sont « coulissantes à levage sans décrochage ».

Vitrierie claire isolante triple avec gaz rare 3/14/4/14/3.

Ventilation

Des grilles de ventilation seront intégrées au cadre supérieur des fenêtres et porte-fenêtres (Minergie)

Seuils

Tous les seuils sont affleurés aux terrasses / balcons et revêtement intérieurs. Les précautions d'usage s'agissant des évacuations d'eau ou autres sûretés liées à ce système constructif sont prévues afin de respecter cette exigence conceptuelle.

Tablettes extérieures de fenêtres

Tablettes extérieures isolées en tôle d'aluminium thermolaqué, teinte coordonnée, fixation contre la fenêtre et retour latéral pour finitions de l'isolation périphérique

222. Ferblanterie

Tous travaux de ferblanterie en cuivre, à choix de la DT, comprenant :

Garnitures de ventilation de colonnes de chutes, de velux, lucarnes, recouvrement des larmiers, naissances et dauphins (le cas échéant), chéneaux encaissés, crapaudines, crochets et barre à neige en toiture.

Tous joints d'étanchéité et de dilatation nécessaires.

223. Protection contre la foudre

Fourniture et pose d'une installation de protection contre la foudre selon les recommandations Electrosuisse SEV 4022:2015 ainsi que les directives complémentaires des établissements cantonaux d'Assurance Contre l'Incendie (ECA).

224. Couverture

224.0. Couverture

Couverture en tuile de terre cuite plate, cannelée, teinte brun foncé. Choix DT soumis à l'accord de la Commune. Pose sur lattage, contre-lattage.

224.2. Vitrages des toits en pentes

Fenêtres de toit type Velux, garniture en cuivre, ouverture par rotation.
Lucarnes préfabriquées type Strub, profilés isolés en Aluminium peint avec système de vitrage à sec. Joints et toits opaques en panneaux sandwichs dans les chambres des attiques et totalement vitrées dans les salons.

225. Etanchéité et isolations spéciales

225.2. Isolation spéciale

Dalle sur RDC :

Isolation : selon rapport thermique, épaisseur 10 cm sous chape

Dalles niveaux supérieurs

Isolation : selon rapport thermique, épaisseur 4 cm sous chape

Dalles volumes habités contre extérieur :

Isolation sous-dalle épaisseur 6 cm selon rapport thermique (dalles sur loggias)

Isolation sur dalle épaisseur 5 cm avec façon de pente, selon rapport thermique (dalles supérieures des volumes habités contre extérieur)

225.3. Etanchéité

Dalle partielle sur rampe parking selon plans :

Etanchéité en lés de bitume monocouche, collées à chaud, natte de protection type Beha (+ graviers).

Dalle supérieure Sous-sol contre extérieur

Etanchéité en lés de bitume monocouche, collées à chaud, natte de protection type Beha, (+ graviers et pavés drainants).

Dalles balcons et terrasses :

Étanchéité en lés de bitume en 2 couches collées à chaud, natte de protection type Beha (+ carrelage sur plots).

Menuiseries extérieures :

Relevés d'étanchéité en résine en PU bicouche avec armature polyester contre les menuiseries extérieures et les seuils selon nécessité.

Relevés et retombés d'étanchéité nécessaires.

Plaque de collage pour passage des différents conduits.

Joint entre radier et murs de sous-sol : bande d'étanchéité en lé de bitume collée à chaud.

225.4.Revêtements coupe-feu

Toutes les obturations lors de passage de techniques au travers de murs ou de dalles seront réalisées conformément aux règles AEAI.

Flocage des gaines et mise en place de clapets coupe-feu selon exigences AEAI.

Application et mise en œuvre selon les besoins. Procédures et matériaux conformes aux normes incendies

226. Crépissage de façades

226.1.Isolation crépie

Isolation thermique en polystyrène ép. 20 cm de Swisspor Lambda White 030 ou équivalent (selon bilan thermique)

Ponctuellement sous l'habillage de la façade Nord-Ouest : Isolation thermique en polystyrène ép. 12 cm type Swisspor PIR Vento avec fixations optimisées.

Fixation mécanique et collage, crépis de fond avec treillis d'armature, épaisseur de la couche minimum 8mm

Crépis rustique fin, teinte dans la masse à définir par la DT

228. Fermeture extérieures mobiles, protection contre le soleil

228.2.Stores à lamelles

Stores à moteurs électriques. Lamelles profilés orientables en aluminium thermolaqué largeur 90mm. Couleur standardisée à définir par la DT

- Commande radiocommandée
- Coulisseaux en aluminium avec garniture insonorisante, teinte dito store

23. INSTALLATION ELECTRIQUE

231. Appareils à courant fort

Introductions exécutées par la Romande Energie.

Pose des tubes dans dalles et exécution des chambres de tirage pour permettre la pénétration des alimentations.

Tableau de comptage centralisé et tableaux des services généraux.

Essais, mises en services et contrôle OIBT.

231.51. Panneaux photovoltaïques

Installation de panneaux photovoltaïques intégrée à la toiture, fixation et étanchéité assurée par des bacs Universels easyroof (surface minimale de panneaux selon bilan thermique, les installations prévues dépasseront les recommandations minimales).
Panneaux à hauts rendements avec micro-onduleurs. L'installation solaire sera utilisée en autoconsommation et l'excédent revendu à la Romande énergie

232. Installations à courant fort

232.1. Mise à terre

Electrode de terre de fondations posé dans le ferrailage des murs extérieurs.
Liaisons équipotentielles selon les normes.
Chaque appartement sera équipé d'un tableau divisionnaire de distribution situé au local électrique de l'immeuble.

232.2. Support de câbles

Chemins de câbles depuis le local électrique jusqu'aux les pieds de colonnes.
Chemins de câbles depuis le local électrique jusqu'au parking et locaux communs
Tous les tubes en montage noyés
Parking, sous-sol, conduites noyées dans plafonds et murs, éventuellement montage apparent, si nécessaire

232.3. Lignes principales

Compteurs et fusible dans local technique au sous-sol
Alimentation du tableau principal depuis le coffret d'introduction.
Alimentations des tableaux de comptage centralisés depuis le tableau principal.

232.4. Eclairage et prises

Installation d'éclairage et prises des locaux communs, du parking, cages d'escaliers et ascenseur, entrées de l'immeuble ainsi que des appartements
Généralités selon plans schémas électriques, toutes prises triples

Sous-sol :

Parking souterrain

- 19 points lumineux branchés sur détecteurs de présence
- 3 alimentations pour luminaires encastrés dans le mur extérieur de la rampe d'accès
- 2 prises nettoyage
- éclairage de secours
- 11 alimentations pour éventuelles portes de garage (si les acquéreurs souhaitent « boxer » leurs places de parc)

- 11 alimentations 380 V pour borne de recharge pour voiture électrique reliées au local technique (1 pour chaque groupe de places de parking). NB : les bornes de recharge ne sont pas fournies
- 1 alimentation 400 V pour pompe de relevage des eaux de surface
- 1 alimentation pour porte de garage principale

Couloirs et circulations s-sol

- points lumineux en plafond branchés sur détecteurs de présence
- éclairage de secours, 3 prises de service

Caves d'appartements et disponible

- 1 point lumineux en plafond par cave
- 1 interrupteur combiné avec prise

Local chaufferie

- 2 points lumineux en plafond sur interrupteur
- 1 interrupteur avec une prise
- Alimentations et raccordement nécessaires aux installations techniques

Local électrique

- 2 points lumineux en plafond sur interrupteur
- 1 interrupteur avec une prise
- 1 tableau de distribution
- Alimentations et raccordement nécessaires aux installations techniques

Local vélos

- 3 points lumineux au plafond
- 1 interrupteur
- 2 prises

Abri P.C

- 2 points lumineux au plafond
- 1 interrupteur combiné avec prise
- 1 alimentation pour ventilation

Local poussettes

- 1 point lumineux en plafond commandé par un détecteur de présence
- 1 prise

Façades / Entrées

- 2 points lumineux sur les murs de la façade d'entrée
- 6 bornes sur pied le long de l'allée extérieure vers l'entrée de l'immeuble

Halls, escaliers, paliers

- 1 point lumineux en applique par cage d'escalier (2 pour cage sous-sol et combles)
- 2 points lumineux en applique par palier (1 pour le dernier étage)

- 1 prise/ palier

Appartements

- Hall d'entrée
 - 1 point lumineux
 - [2 spots pour les 4.5 pièces hors attiques]
 - 2 allumages
 - 1 prise en plinthe
 - Sonnette d'entrée (bouton poussoir à l'extérieur)
 - Interphone
 - Thermostat
- Dégagement vers
Chambres (3.5 p.)
 - 1 point lumineux
 - 1 allumage
- Séjour/SAM
 - 2 points lumineux
 - [3 points lumineux pour les attiques /
 - 6 spots + 1 point lumineux pour les 4.5 pièces]
 - 2 allumages plafond
 - 2 allumages prises commandées
 - [2x2 allumages pour les attiques]
 - 3 prises commandées [4 pour les attiques]
 - 1 prise multimédias
 - 1 prise TV
 - 2 prises au sol pour les attiques
- Espace cuisine
 - 1 point lumineux
 - 1 allumage plafond
 - 1 lumière sous meuble haut avec allumage
 - 1 prise ménagère sur crédence
 - 1 raccordement hotte d'aspiration
 - 1 prise frigo
 - 1 raccordement plaque de cuisson
 - 1 prise lave-vaisselle
 - 1 prise four en hauteur
 - 1 raccordement pour lave-linge (uniquement pour Appt. D2)
- Chambres 3.5 p.
 - 1 point lumineux
 - 2 allumages
 - 1 prise sous interrupteur
 - 3 prises
- Chambres 4.5 p.
 - 1 point lumineux (2 pour les masters)
 - 1 point lumineux au plafond dans l'entrée
 - 1 prise sous interrupteur

- 3 prises (commandées pour les masters)
2 allumages (3x2 allumages pour les masters : 3x
plafond + prises commandées)
- Chambres attiques
 - 2 spots
 - 1 point lumineux au plafond dans l'entrée
 - 1 prise sous interrupteur
 - 3 prises commandées (4 pour les masters)
 - 2x2 allumages (3x2 allumages pour les masters :
3x plafond + prises commandées)
- Bain/douche masters
 - 1 alimentation pharmacie,
 - 2 spots
 - 2 allumages (pharmacie + spots)
- Bain
 - 1 alimentation pharmacie,
 - 1 spot
 - 2 allumages (pharmacie + spots)
- Douche
 - 1 alimentation pharmacie,
 - 1 point lumineux
 - 1 prise pour lave-linge dans 1 des salles de douche
pour les 4.5 p. hors attiques
 - 2 allumages
- WC séparé
 - 1 point lumineux au plafond
 - 1 allumage
- Terrasse 4.5 p.
 - 1 point lumineux au plafond
 - 2 alimentations pour appliques sur les murs
 - 2 allumages
 - 1 prise en plinthe avec capot étanche
- Terrasse 3.5 p.
 - 2 points lumineux au plafond
 - 1 allumage
 - 1 prise en plinthe avec capot étanche
- Stores
 - Alimentations électriques pour stores à lamelles
radiocommandés (fenêtres, portes-fenêtres,
velux)
- Toiture
 - Alimentations pour équipements techniques
(panneaux photovoltaïques et exutoire de fumée)

Force cuisine

Groupe triphasé sur boîte de dérivation dans le meuble de cuisine sous l'évier selon plan
du fournisseur de cuisine

233. Lustrerie

Luminaires placés sous les meubles hauts de cuisine fournis, compris dans le budget cuisine
Spots prévus en dalle, selon choix de la DT pour boîtier encastré dans dalle
Fourniture et pose pour tous les points lumineux d'une douille avec ampoule dans les appartements.

Lustrerie fournie pour tous les espaces communs, entrée extérieure, parking et caves :
Fourniture et pose des luminaires à choix de la DT pour l'éclairage de base et l'éclairage de secours dans les surfaces communes et circulations, soit :

Locaux techniques, local vélos, parking, circulation s.-sol : Luminaires linéaires LED + 12 détecteurs de présence

Blocs de secours autonomes selon concept sécurité.

Luminaires de secours nombre nécessaires selon concept sécurité incendie

Caves, abri PC : 1 Luminaire linéaire LED

Local poussettes : 1 Plafonnier LED

Rampe d'accès parking : 3 Appliques LED

Entrée extérieure : 2 Appliques LED

Entrées et paliers : Plafonniers ou appliques LED

Allée extérieure : 6 balises lumineuses LED

236. Installations à courant faible

236.1. Installations de téléphone et fibre optique

Introduction Swisscom et Cablecom jusqu'à dans le local électrique.

236.2. Interphone-portier

Fourniture, installation et mise en service d'un interphone d'habitat groupé

- 11 stations d'appartements
- 1 station extérieure à l'entrée de la résidence
- 1 centrale
- 1 gâche de porte

236.3. Installation de réception radio-TV

Installation d'une prise TV dans le séjour de chaque appartement.

239. Divers

Éclairage de secours et signalétique de sécurité selon normes et concept sécurité.

24. CHAUFFAGE, VENTILATION

242. Production de chaleur

242.0. Forages pour géothermie

Réalisation de quatre forages géothermiques avec sondes duplex d'une profondeur de 230 m chacun. Procédé de forage direct avec rinçage à air comprimé.
Installation d'un collecteur pour sondes dans un saut-de-loup au Nord du bâtiment.
Remplissage du circuit géothermique à l'aide d'un mélange de propylène glycol et d'eau.

242.1. Pompe à chaleur

Chauffage par pompe à chaleur eau glycolée | eau type STIEBEL ELTRON, à régulation de puissance pour montage intérieur, puissance selon bilan thermique et standard Minergie.
Distribution de chaleur par un système de chauffage par le sol et la charge d'un chauffe-eau sanitaire.

242.2. Chauffe-eau et accumulateur

Dans le local technique, installation de deux chauffe-eau d'environ 1'500 litres à deux registres pour pompe à chaleur et d'un accumulateur d'eau de chauffage d'une capacité d'environ 1'000 litres.
Installation de résistances électriques de secours dans le chauffe-eau et l'accumulateur.

242.4. Groupes de distribution

Dans le local technique, installation d'une vanne 3 voies de commutation chauffage/accumulateur – ECS. Installation d'un groupe préfabriqué mélangé permettant la distribution de chauffage par le sol.

243. Distribution de chaleur

Depuis le groupe préfabriqué mélangé, raccordement des collecteurs de chauffage au sol dans l'armoire de l'entrée de chaque appartement, en conduites en acier galvanisé à sertir.
Distribution apparente dans le local technique et au plafond des garages, puis montées dans le fond d'armoire de l'entrée de chaque appartement, conduites sur dalle aux combles.
Collecteur pour les communs sous dalle du RDC (chauffage de la cage d'escalier du RDC uniquement).

243.2. Chauffage de sol :

Installation de chauffage de sol dans chaque appartement et au rez de la cage d'escalier.
Collecteurs de chauffage au sol avec gabarit pour compteur de chaleur dans chaque appartement.
Installation de moteurs électrothermiques sur les collecteurs de chauffage au sol pour le pilotage des boucles de chauffage de sol par thermostat dans chaque pièce, selon normes en vigueur.
Thermostats fournis et raccordé par l'électricien.

Température d'exploitation : 35° - 28° C
 Température extérieure minimale de référence : -7° C

Température des locaux :
 Séjour, cuisine, salle à manger + 20° C
 Bain – WC + 22° C
 Chambres + 18° C
 Tolérance de la température + 2° C
 Une bande de rive est disposée sur le périmètre base de chaque pièce et permet de faire l'arrêt de chape flottante.

243.4. Compteurs de chaleur

Installation d'un compteur de chaleur avec set de montage sur le collecteur de chaque appartement.

243.5. Lecture à distance

Fourniture d'une centrale de donnée pour une lecture centralisée des compteurs de chauffage et des compteurs d'eau sanitaire.

244. Installation de ventilation

Ventilation douce de l'ensemble par système simple flux type Hélios fonctionnant par l'amenée d'air naturel via les grilles de ventilation des fenêtres vers un réseau de gaines métalliques reprenant l'air des locaux humides jusqu'au au sous-sol. Le rejet de l'air vicié se fait vers l'extérieur au niveau de la rampe du sous-sol. Le système comprend :

- Isolation complète des gaines et conduites de ventilation à l'aide de revêtement anti-feu monocouche EI 60
- Installation de clapets coupe-feu sur conduites au plafond du sous-sol

Ventilation naturelle du sous-sol par la rampe d'accès

Hotte de cuisine (comprise dans le budget cuisine) avec filtre à charbon actif

247. Installations spéciales

247.0. Traitement de l'eau de chauffage

Traitement de l'eau de l'installation de chauffage par remplissage avec de l'eau adoucie selon les directives SICC BT 102-01

247.3. Récupération d'énergie

Récupération de chaleur sur les conduites de ventilation, avec échangeur de chaleur (batterie) et filtre

247.4. Ventilation d'abris PC

Les installations de ventilation des abris de protection civile sont réalisées dans le sens du strict respect des normes en vigueur.

248. Isolation

248.1. Isolation production de chaleur

Dans le local technique, isolation des conduites apparentes de raccordement de la production de chaleur au moyen de coquille en laine minérale, avec doublage en PVC. Isolation des conduites de raccordement des sondes géothermiques jusqu'à la pompe à chaleur au moyen de mousse à alvéoles fermées souple à base de caoutchouc synthétique.

248.2. Isolation distribution de chaleur

Isolation des conduites de distribution de chaleur apparentes dans le local technique et les garages, depuis le groupe de distribution de chauffage.

Isolation au moyen de coquille de mousse, avec doublage en PVC.

Isolation des conduites aux passages de dalle, dans les gaines techniques et armoires au moyen de mousse de polyéthylène préfondue.

Isolation antifeu des passages de murs et de dalles à l'aide de mousse élastomère

25. INSTALLATIONS SANITAIRES

251. Appareils sanitaires courants

Choix effectué auprès du fournisseur agréé par la DT

Appareils sanitaires : Type Laufen PRO S ou similaire (couleur blanc)

Robinetterie : Type Alterna ou similaire

Pose des appareils sanitaires, robinetteries et accessoires suivants :

Salle de bain/ douche master

Cuvette murale (sauf D1)

Plaque de déclenchement (sauf D1)

Siège de WC (sauf D1)

Double vasque

Meuble sous lavabos 2 tiroirs

2 Mélangeurs de lavabo

Miroir

Receveur de douche

Mélangeur de douche

Glissière de douche

Paroi + porte de douche

Baignoire (sauf D2)

Mélangeur de bain (sauf D2)

Salle de bain

Lavabo
 Meuble sous lavabo 1 tiroir
 Mélangeur de lavabo
 Miroir
 Baignoire
 Mélangeur de bain

WC séparé

Cuvette murale
 Plaque de déclenchement
 Siège de WC
 Lave-main
 Mélangeur de lavabo

Salle de douche

Cuvette murale
 Plaque de déclenchement
 Siège de WC
 Lavabo
 Meuble sous lavabo 1 tiroir
 Mélangeur de lavabo
 Miroir
 Receveur de douche
 Mélangeur de douche
 Glissière de douche
 Paroi ou portes de douche (coulissantes)

Raccordement cuisine :

Garniture de raccordement siphon Geberit
 Robinet de réglage,
 Robinet d'arrêt double

Raccordement pour lave-linge et sèche-linge :

Robinet équerre pour machine à laver, chromé
 Set et siphon à encastrer Geberit

Chaufferie

Bac à usage multiple type Franke

252. Adoucisseur d'eau général

L'adoucisseur repose sur l'échange d'ions, par cette opération on réduit la dureté de l'eau.

L'appareil consomme du sel et de l'eau lors de la régénération.

L'eau douce contient moins de calcaire, les installations et appareils sont protégés, le linge est plus doux.

Installation d'un Adoucisseur d'eau Aquapro-Vita (Nussbaum 2020), pression de service de min. 3 bar à max. 6 bar

254. Tuyauterie sanitaire

254.0. Introduction

Introduction d'eau depuis le réseau communal en tube PE, Vanne principale sur l'introduction et sur la nourrice, pression selon prescription pour introduction bâtiment

254.01. Nourrice générale

Distribution principale (nourrice sanitaire en bronze) au sous-sol conforme aux prescriptions légales comprenant :

- 2 vannes du départ arrosages, avec vidange
- réducteur de pression avec filtre par contre-courant
- by-pass pour adoucisseur
- vanne du départ eau chaude, avec vidange
- vanne du départ eau froide, avec vidange
- une prise d'eau pour le remplissage du chauffage avec soupape de retenue
- un bac de nourrice avec grille d'écoulement
- un jeu d'étiquette de signalisation des différents départs
- un raccordement du bac à la canalisation du maçon, en attente, sous le bac

254.02. Installation d'arrosage

1 point d'eau à l'entrée extérieure

1 point d'eau par jardin privatif

1 point d'eau par loggia et terrasse appartements, positionnement selon plan DT

Mise en attente d'une conduite d'arrosage dans le saut de loup du local vélos.

Conduite principale dans le local technique en acier inoxydable.

Montage d'un bouchon provisoire pour la réalisation de la finition de la façade.

Mise en place du robinet antigel équipé d'une soupape de retenue.

254.04. Raccordement chauffe-eau

Depuis le départ sur la nourrice, alimentation de 2 chauffe-eau à l'aide d'une conduite en acier inoxydable, apparente au plafond du local technique.

Installation d'une vidange à l'entrée du chauffe-eau et de vannes d'isolement.

Raccordement de l'appareil à l'aide d'une vis de rappel

Compteur d'eau froide verticale

254.05. Distribution principale eau froide, Eau chaude

Depuis le départ d'eau froide sur la nourrice, et le départ d'eau chaude sur le chauffe-eau, réalisation des conduites principales en acier inoxydable.

Conduites suspendues au plafond du sous-sol.

Colonnes montantes en acier inoxydable placées dans les gaines techniques, y compris raccords, toutes pièces et fixations.

254.06. Dérivation d'eau froide et d'eau chaude

Dérivation aux appareils en conduite Pex, avec gaine de protection

254.07. Circulation d'eau chaude

Depuis le dernier collecteur de distribution, mise en place d'une conduite de retour en direction du chauffe-eau.

1 retour d'eau chaude.

Conduite en Pex dans la partie encastrée, et en acier inoxydable pour la partie visible.

Installation d'un circulateur Auto-adaptif, d'une vanne, d'une soupape de retenue et d'une vanne d'équilibrage.

Raccordement sur la prise circulation du chauffe-eau

Circulateur d'eau chaude

254.08. Compteur d'eau froide et d'eau chaude

Compteurs encastrés dans la gaine technique sur le Duofix du lavabo de la salle-de-bain.

Cuisines des Combles, sous l'évier de cuisine.

Lecture à distance avec central chez le chauffagiste

254.20. Collecteur eaux usées extérieur

Réalisation des conduites d'évacuation des eaux usées selon la norme SN 592'000.

Collecteur extérieur en PE soudé, placé en fouille avec chambre de visite en PE (Canplast).

254.21. Collecteur EU intérieur principal apparent

Réalisation des conduites d'évacuation des eaux usées selon la norme SN 592'000.

Réalisation d'un collecteur EU, placé contre le mur du garage

Le parking est étanche et est raccordé sur le réseau des eaux usées : 1 caniveau sera placé en amont et en aval de la rampe d'accès

254.22. Collecteur EU intérieur intermédiaire apparent

Réalisation d'un collecteur EU, placé au plafond du sous-sol

254.23. Eaux claires

Collecteur en PVC, placé en fouille (chez l'entreprise de génie civil) et conduite au plafond du sous-sol en PVC

Raccordement des descentes d'eau pluviale.

Toutes les évacuations eaux pluviales du bâtiment seront intégrées dans l'isolation périphérique

Récupération des eaux pluviales de la toiture du bâtiment, raccordement des caniveaux des loggias et terrasses.

254.24. Pompage eau usée

Pompes de relevage pour les eaux usées non chargées avec fosses de pompage selon plan de canalisations (caniveaux parking)
Fourniture et pose d'une station de relevage enterrée des eaux usées (Les conduites enterrées d'eau claire sont chez l'entreprise de génie civil)

254.25. Colonne de chute EU

Réalisation des conduites d'évacuation des eaux usées selon la norme SN 592'000.
Conduite en Geberit Silent pour les colonnes passant dans les zones habitées.
Regard de visite et manchon de dilatation au pied de colonne.
Sortie de la ventilation primaire en toiture

Incendie

Des extincteurs sont prévus pour le parking et pour certains locaux des sous-sols.
Nombre, type et répartition selon concept sécurité.

255. Isolation d'installations sanitaires

L'épaisseur est compatible avec le standard énergétique HPE.
L'isolation en laine minérale est doublée avec des feuilles PVC + collerettes de couleur selon normes SIA lorsqu'elle est apparente. Elle est laissée brute dans les zones cachées.
Conduite d'écoulement avec isolation phonique Geberit.
Un fléchage (sens du fluide, couleur selon norme, nom du circuit) complet est disposé sur toutes les tuyauteries apparentes.
Toutes les armatures (vannes, pompes, etc.) sont isolées.

256. Unités avec installations sanitaires incorporées

Châssis avec réservoir pour WC suspendu
Châssis pour lavabos

258. Agencement de cuisines

Choix effectué auprès du fournisseur agréé par la DT - FUST (Etoy)
Montant alloué, prix publics, pour la fourniture et la pose des meubles, plans de travail, crédence, évier, robinetterie et accessoires :

Par cuisine appartement 3.5 et 4.5 pièces – CHF 27 000.- TTC prix public
Par cuisine appartement attique – CHF 35 000.- TTC prix public

Le choix du cuisiniste est imposé, ceci afin de réaliser les travaux dans le planning prévu et de maintenir la garantie contractuelle.

Si l'acquéreur fournit la cuisine, une moins-value de 35% (sur prix public) de la valeur de la cuisine sera appliquée. La livraison et l'installation se feront après réception de l'appartement.

259. Installations provisoires

Montage, mise à disposition, entretien, modifications et déplacements d'une installation provisoire complète (alimentation et évacuation d'eau), selon les normes et règlements en vigueur.

26. INSTALLATIONS DE TRANSPORT**261. Ascenseur**

1 ascenseur pour 8 personnes 630 Kg, répondant aux normes pour les handicapés.

Vitesse 1.0 m/s électrique.

Il dessert tous les niveaux depuis le sous-sol

Ouverture d'un seul côté.

Portes automatiques télescopiques en deux vantaux, ouverture latérale, face intérieure et extérieur en inox brossé.

Finition de la cabine selon choix de la DT

Sans local machinerie, ni édicule en toiture.

Conformément à l'ordonnance ascenseurs, la cabine est équipée d'un système d'alarme et des moyens de communications.

Protection des cabines d'ascenseurs pendant les travaux et jusqu'aux derniers déménagements. Pas d'usage au bénéfice du chantier.

27. AMENAGEMENTS INTERIEURS 1**271. Plâtrerie****271.0. Enduits sur parois et plafonds***Enduit sur murs en béton armé*

Enduit de fond exécuté par une couche d'accrochage sur béton avec coffrage type II.

Enduit sur murs en maçonnerie

Enduit de fond exécuté par une couche d'accrochage sur plots ciment

Enduit sur cloisons et habillages

Enduit de fond exécuté par une couche d'accrochage sur placo

Couche de fond en plâtre.

Gypsage à la machine, y compris lissage, surface prête à recevoir le revêtement de finition ou la peinture.

Enduit sur plafonds salles d'eau

Enduit de fond exécuté par une couche d'accrochage sur béton avec coffrage type II.

Couche de fond en plâtre.

Gypsage à la machine, y compris lissage, surface prête à recevoir une peinture.

Enduit sur plafonds salles sèches

Enduit de fond exécuté par une couche d'accrochage sur béton avec coffrage type II et sur Fermacell (sous-pente).

Couche de fond en plâtre.

Gypsage à la machine, y compris lissage, surface prête à recevoir une peinture.

271.1. Cloisons et habillages en plâtrerie

Cloisons composées de plaques de plâtre sur ossature métallique et d'isolation phonique en laine minérale type RIGIPS ou similaire. Composition (2 x 2 plaques de 12.5mm et profil de 50mm, 75mm ou 100mm suivant situation).

Doublages de gaines techniques en plaques de plâtre épaisseur 12.5mm avec deux couches de plâtre, profils métalliques ép. 50mm, isolation en laine de roche ép. 50mm y.c enduisage prêt à recevoir tous types de revêtements de finition.

Emploi de plaques de plâtre hydrofuge dans les zones humides

Prévoir renforts nécessaires pour cuisines et salles de bain ou douche.

Bande souple pour le raccordement des cloisons et des doublages aux plafonds, contre dalles en béton armé y.c finition au plâtre.

272. Ouvrages métalliques

272.1. Eléments métalliques pré-confectionnés

- Fourniture et pose de 1 groupe de boîtes aux lettres type Schweizer ou similaire, formé de 11 boîtes aux lettres et 1 case papier, y compris toutes fixations et scellements nécessaires, finition aluminium thermolaqué, RAL au choix de la DT
Compartiment pour lettre, avec portillon, clapet et serrure.
Compartiment pour paquets avec portillon de fermeture magnétique
- Grilles de sauts de loup (voie de fuite Abri PC et introductions)
- Garde-corps tout verre transparent pour loggias et terrasses, avec profil horizontal en aluminium posé en applique sur la tête de dalle des balcons
- Brise-vue en lames verticales métalliques toute hauteur, de part et d'autre des loggias centrales et comme séparation entre les terrasses des attiques (à définir par la DT)
- Habillage de façade en barreaudage métallique (yc tablette et linteau) en prolongement des fenêtres et à l'extérieur de la cage d'escaliers (façade Nord-Ouest)
- Porte d'accès au parking

272.2. Serrurerie

Signalétique :

Diverses plaquettes pour indiquer les locaux communs techniques.

Numérotation de l'immeuble. Positionnement et finition à choix de la DT.

272.4. Eléments pré-confectionnés pour Abri PC

Aménagements selon préconisations réglementaires

273. Menuiserie

273.0. Portes intérieures en bois

La finition de toutes les portes sera à choix de la DT

Portes caves :

Cadre applique, panneau de porte mi-lourd avec serrure à cylindre

Dimensions : 900 / 2100 mm

Sous-sol : Portes coupe-feu (EI30) sur forme propre

Cadre massif, panneau lourd EI 30 affleuré, ouvrant à l'extérieur, serrure à cylindre

Dimensions Vide de passage : 1040 x 2100 mm et 1104 x 2100 sur mur de 200 mm

Etages : Portes palières coupe-feu (EI30) sur forme propre

Cadre massif, panneau lourd EI 30 affleuré, serrure tribloc

Dimensions Vide de passage : 940 x 2400 mm

Portes coulissantes

Panneau mi-lourd, poignée encastrée

Dimensions VP : 800 x 2050 mm

Portes de communication intérieures

Cadre faux cadre et embrasure, panneau mi-lourd chants droit, serrure à clé chiffrée

273.1. Armoires murales d'entrée

Caisses en mélaminé blanc comportant socle, joue, fond, dos et plafonnet.

Porte battante avec poignées

Rayons amovibles pour réglage personnalisé y.c. barre à habits

275. Systèmes de verrouillage

Fourniture et pose de cylindres type keso double protégé pour portes palières, techniques et caves. Cylindres affleurés ou avec rosaces antieffraction (cylindre renforcé).

Mise en passe pour les portes d'accès aux locaux communs, portes de cave, boîtes aux lettres, porte d'accès au parking sous-sol

28. AMENAGEMENTS INTERIEURS 2

281. Revêtement de sols – Chapes

281.0. Chapes flottantes

Isolation thermique type Swisspor Roll EPS-T ou équivalent, épaisseur et valeur λ selon recommandations du bilan thermique, soit 2 cm

Isolation phonique type Swisspor Roll EPS-T ou équivalent, 20 mm sous chape selon recommandation du bilan thermique, soit 2 cm (80mm pour dalle s/sous-sol).

Bande de rive en mousse souple.

Couche de séparation par une feuille de polyéthylène posée avec recouvrement de 150mm.

Chape fluide à base d'anhydrite synthétique ép. 7 cm, + surépaisseur de chape nécessaire pour réglage du niveau, parfaitement réglée, prête à recevoir un revêtement de finition.

281.2. Revêtement en matière synthétique

Sol en résine au sous-sol (hors parking)

281.6. Carrelage

Hall d'entrée, escaliers et paliers des communs (jusqu'au sous-sol) :

Revêtement à choix de la DT

Pièces humides

WC, salles de bain, salles de douche

En grès cérame, ép. 15 mm, choix à définir par l'acquéreur

Budget : Fr. 100.- TTC / m2 fourniture et pose – selon échantillons proposés par la DT

Terrasses

En grès cérame 60 x 60 cm, anti-dérapant, ép. 20 mm, pose sur plots

281.7. Parquet

Hall d'entrée des appartements, salon, salle à manger, chambres, cuisine :

En parquet chêne, épaisseur 12mm, lames moyennes, pose pont de navire, collé sur la chape, y compris ponçage et imprégnation deux couches.

Budget : Fr. 100.- TTC / m2 fourniture et pose – selon échantillons proposés par la DT

281.9 Plinthes

Plinthes de sol en bois type MDF, hauteur 60mm, pose par vissage soigné, à peindre en blanc.

282. Revêtement de paroi

282.4. Revêtement de parois en céramique

Salle de bains, salle de douches

En carrelage, selon échantillons DT

Budget : Fr. 100.- TTC / m2 fourniture et pose – selon échantillons proposés par la DT

Le budget comprend la fourniture et pose par les entreprises adjudicataires de la promotion y.c. joints et baguettes de finitions.

283. Faux-plafonds

283.2. Panneaux de plâtre

Plaques de plâtre cartoné Fermacell en sous pente (1 couche de 12.5mm) y.c. couche d'accrochage

Plaques de plâtre hydrofuge (2 couches de 12.5mm) dans les plafonds des salles d'eau des combles

Plaques de plâtre (2 couches de 12.5mm) au niveau des distributions des chambres des combles.

285. Traitement des surfaces

285.1. Peinture

Peinture de sol

Application d'une anti-poussière sur le sol de l'ensemble du parking

Application d'une dispersion sur les plafonds des couloirs et au plafond des pièces sèches des appartements.

Gypsage avec 2 couches de peinture sur les murs des pièces sèches des appartements

Peinture émail

Application d'une peinture émail satinée sur les plafonds des salles de bains et des WC pour tous les appartements.

Peinture sur plinthes bois

Application d'une peinture blanche sur les plinthes bois en MDF.

Divers travaux de peinture

Délimitation des places de parking.

Délimitation d'un parking vélo et voitures visiteurs extérieurs

286. Assèchement du bâtiment

Assèchement du bâtiment prévu par la mise en route de l'installation de chauffage du bâtiment.
Ce poste inclura donc les consommations d'énergie nécessaires.

287. Nettoyage

Nettoyage intermédiaire pendant les travaux selon décision de la direction de chantier
Nettoyage complet des appartements en fin de travaux

288. Modifications

Toutes modifications au présent descriptif devront être approuvées par l'architecte responsable des travaux qui établira un décompte des plus-values et moins-values.

Remarque

Le présent descriptif peut être modifié selon les nécessités et caractéristiques du chantier sans pour autant porter atteinte à la qualité de réalisation de l'ensemble.

4. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Selon concept paysager de la DT et accord de la Commune.

Fourniture et pose de pavés drainants sur le parvis d'entrée

Clôture en béton sur la limite Est de la parcelle. Muret existant au Nord

Muret en béton comme bordure pour séparer le terrain naturel de la zone Jardin (bande de 10m de largeur au Nord de la parcelle) du parvis d'entrée en décaissé

Rampe d'accès au parking en enrobé bitumineux.

42. JARDINS

421. Jardinage

Engazonnement et plantations selon plan d'architecte :

Plantation haies vives taillées 1,20m, autour des jardins privatifs (sauf limite Est de la parcelle) et le long de la Promenade des Grandes Buttes.

Entretien :

L'entretien des végétaux n'est pas inclus. Un contrat d'entretien sera établi dès la constitution de la PPE et à charge de celle-ci.

422. Clôtures

Mise en place d'une clôture en treillis (hauteur 1m) sur les limites des jardins privatifs (sauf limite Est de la parcelle) et au Nord de la parcelle

424. Places de jeux

Aménagement d'une aire de jeux pour enfants équipée.

DIRECTIVES POUR L'ACQUEREUR

Conditions

Tous les travaux commandés par le MO entraînant des plus-values seront soumis aux conditions suivantes :

1. Travaux en plus-values commandés par le MO :
 - a. Décompte de l'architecte, 15% d'honoraires sur montant des travaux
 - b. Dès réception du décompte, approbation retournée signée dans un délai de 8 jours
 - c. Si ce délai n'est pas respecté, la promotion poursuivra l'avancement des travaux, selon le planning, et la plus-value sera majorée selon les travaux complémentaires
 - d. Paiement à 100% sur le compte de la promotion dans un délai de 10 jours, après signature et l'art. 1b s'applique par analogie. Aucun travaux ne sera commandé et/ou exécuté avant paiement.
 - e. Si ces délais ne sont pas respectés, la date de livraison en est reportée d'autant
2. Si différents de la DT, tous les choix des finitions tels que :
 - Appareils sanitaires
 - Peinture intérieure
 - Carrelages et faïences / parquet
 Se feront obligatoirement chez les sous-traitants de la promotion (liste non exhaustive)
3. Si l'acheteur fournit la cuisine, une moins-value de 35% (sur prix public) de la valeur de la cuisine sera appliquée. La livraison et l'installation se feront après réception de l'appartement, sauf accord de la DT.
4. Pour le respect de la date de livraison, la promotion communiquera à chaque propriétaire, la date limite pour les choix des finitions, selon planning de la promotion. Si les dates limites ne sont pas respectées, la date de livraison en est d'autant reportée
5. Ordre de priorité des documents contractuels : se référer au contrat d'Entreprise générale et ses conditions
6. Délai de livraison : se référer au contrat d'Entreprise générale et ses conditions.
7. Documentation de chantier :
L'ensemble des documents techniques des différentes entreprises seront transmis à la remise des clés.